

CHARTRE ÉTHIQUE ET RSE



BOLLORE 



« Le Groupe Bolloré s'engage à prévenir et à atténuer au mieux les impacts et risques liés à ses activités, et à générer des impacts sociaux et environnementaux positifs »

Le message du Président

Depuis plus de 200 ans, le Groupe Bolloré se construit grâce aux talents des femmes et des hommes qui croient en nos idées et s'épanouissent dans le déploiement de nos activités. Ils se rassemblent autour de valeurs fortes : l'humilité, l'excellence, le courage, la solidarité, l'agilité et l'innovation.

Leur épanouissement professionnel est un des trois axes stratégiques de la Charte Éthique et RSE que vous avez entre les mains. Conscients qu'il est aussi de notre responsabilité de laisser à nos enfants un monde « vivable », nous avons à cœur de déployer des produits et des services innovants qui atténuent notre empreinte carbone. Enfin, parce que nous avons à cœur d'agir avec intégrité, nous appliquons des règles strictes dans la conduite de nos affaires. Le Groupe place l'éthique et sa responsabilité sociale et environnementale au cœur de sa stratégie comme de sa culture d'entreprise.

La sincérité des engagements exprimés dans cette Charte repose sur notre connaissance fine de nos métiers et de la chaîne de valeur dans laquelle ils s'inscrivent. Nous avons une conscience aiguë de notre responsabilité, tout autant que des contraintes opérationnelles auxquelles nous devons faire face. Nous savons également les défis de gouvernance qui rendent parfois difficile la jouissance des droits humains les plus fondamentaux et la préservation de l'environnement.

Le Groupe Bolloré s'engage à prévenir et à atténuer au mieux les impacts et risques liés à ses activités, et à générer des impacts sociaux et environnementaux positifs partagés avec l'ensemble de nos parties prenantes.

Cette Charte Éthique et RSE renouvelle nos engagements, la respecter est notre responsabilité à tous. Il en va de notre réputation comme de notre avenir, et je sais pouvoir compter sur vous tous pour l'appliquer dans la conduite quotidienne de nos affaires.

Cyrille Bolloré
Président-directeur général du Groupe Bolloré

Préambule

Depuis 200 ans, sa stratégie d'innovation constante, sa capacité d'adaptation et de diversification, ainsi que sa volonté de développement à l'international permettent au Groupe Bolloré d'occuper des positions fortes dans chacune de ses activités : la logistique pétrolière, la communication, et l'industrie.

Dans un environnement d'affaires qui connaît des mutations profondes, le Groupe affirme sa volonté de répondre aux défis éthiques, sociaux et environnementaux qui conditionneront la prospérité et la pérennité de ses activités. Le Groupe Bolloré est convaincu que les critères de préférence de ses clients et investisseurs, tout autant que la fierté d'appartenance de ses équipes et la confiance de l'ensemble de ses parties prenantes, reposeront de plus en plus sur ses performances extra-financières.

La présente Charte Éthique et RSE fixe les grands engagements du Groupe en faveur d'un développement durable et inclusif. La justesse de ses réponses à ces défis complexes reposera sur la mise en place de cycles de vigilance en mesure de démontrer le caractère raisonnable et effectif de ses actions.

Au-delà du respect des exigences réglementaires, le cadre normatif dans lequel s'inscrit cette démarche Éthique et RSE intègre notamment les principes issus de la Charte internationale des droits de l'homme, les principes directeurs émis par l'Organisation des Nations unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques et l'Organisation internationale du travail, les lignes directrices de l'ISO 26000, les principes du Pacte mondial ainsi que les objectifs de développement durable des Nations unies.

Le Groupe entend ainsi mettre en œuvre tous les moyens appropriés afin d'assurer le respect de ces engagements, qui repose sur une culture de la vigilance visant à être partagée avec l'ensemble de ses parties prenantes. À ce titre, cette Charte, qui est mise à disposition du public par tout moyen approprié, fait notamment partie intégrante des règles gouvernant nos relations commerciales.

Les engagements exprimés fédèrent les collaborateurs des différentes entités et leur permettent non seulement d'en être les garants, mais également de remplir leurs fonctions en toute conscience de leurs droits et devoirs au regard du Groupe Bolloré et des parties prenantes.

Des engagements communs

À travers cette Charte, le Groupe Bolloré s'engage à :

- **identifier**, prévenir et atténuer les risques sociaux et environnementaux de ses propres activités, ainsi que de celles de ses parties prenantes, et ce tout au long de la chaîne de valeur;
- **déployer** toutes les ressources nécessaires afin de gérer efficacement les risques liés à ses activités. Mais aussi optimiser ses actions dans une recherche constante d'impacts économiques, sociaux, éthiques et environnementaux positifs;
- **décliner** les engagements de la présente Charte dans des politiques dédiées guidant ses équipes et partenaires dans leur action au quotidien, dans tous ses pays d'opérations;
- **consulter** et prendre en considération les attentes de ses parties prenantes ;
- **assurer** une écoute attentive et une protection appropriée des lanceurs d'alerte;
- **partager** les résultats des démarches mises en œuvre, à l'occasion d'une reddition d'informations extra-financières appropriée (dans le cadre du rapport de durabilité).



Trois axes stratégiques

Cette Charte Éthique et RSE exprime les engagements du Groupe Bolloré, qui se déclinent en trois axes stratégiques :



Environnement

S'adapter au changement climatique par l'innovation de produits et de services et l'atténuation de notre empreinte carbone.



Social

Fédérer, protéger et développer/former les collaborateurs, première force de l'entreprise, dans un environnement attractif et inclusif et dans notre chaîne de valeur.



Gouvernance

Agir avec intégrité dans la conduite de nos affaires, dans le respect de valeurs et principes partagés par l'ensemble de nos collaborateurs et de nos parties prenantes.

Nos Engagements

ENVIRONNEMENT



S'adapter au changement climatique par l'innovation de produits et de services et l'atténuation de notre empreinte carbone.



Protection de l'environnement

Afin d'anticiper les grands changements climatiques et sociétaux, mais aussi de soutenir les adaptations nécessaires à un développement durable, le Groupe Bolloré déploie des mesures d'atténuation et investit sur le long terme dans le but de proposer des produits et services bas carbone, innovants et connectés.

Pour mettre ses produits et services en concordance avec la protection de l'environnement, le Groupe Bolloré s'engage à :

→ déployer tous les efforts nécessaires pour **réduire et compenser les impacts négatifs de son activité** et ainsi préserver l'environnement;

→ **améliorer de façon continue** la performance environnementale de ses produits et de ses sites. Cela passe notamment par un suivi de son impact environnemental, la mesure de ses rejets et consommations en ressources naturelles;

→ **mettre en œuvre des stratégies pour l'atténuation du changement climatique**, à travers notamment des plans d'atténuation et d'adaptation (sobriété énergétique, recours aux énergies renouvelables, etc.);

→ **intégrer les problématiques environnementales** à sa stratégie d'investissement;

→ **développer des produits et des services innovants** et bas carbone, contribuant à la transition énergétique;

→ **promouvoir une utilisation rationnelle des ressources naturelles** et développer l'économie circulaire en mettant en place des mesures de valorisation et de recyclage des déchets;

→ renforcer les mesures de traçabilité de nos produits et de nos services et améliorer la transparence pour **favoriser toute vérification et toute certification environnementale**;

→ mettre en place des mesures de **préservation et de restauration de la biodiversité**;

→ **développer la communication et la coopération** avec les parties prenantes sur les sujets environnementaux.



SOCIAL



Fédérer, protéger et développer le potentiel de nos collaborateurs, en leur offrant un climat de travail inclusif et attractif, tout au long de notre chaîne de valeur.



Politique sociale

L'épanouissement, l'engagement et la performance des collaborateurs et collaboratrices sont au cœur de la performance du Groupe Bolloré.

Le Groupe Bolloré s'engage à :

→ promouvoir un dialogue social

permanent et de qualité avec ses collaborateurs;

→ accompagner le développement

de tous ses collaborateurs, et **le renforcement** de leur employabilité en contribuant notamment à la formation et au développement des compétences;

→ garantir un environnement de travail sain et sécurisé

à ses collaborateurs;

→ assurer le respect des droits des travailleurs, dans toute sa chaîne de valeur, au regard des meilleurs standards promus par les organisations internationales;

→ déployer une politique salariale équitable, attractive et adaptée

au contexte économique local;

→ offrir une politique de protection sociale efficace;

→ garantir des processus de recrutement et de développement en faveur de l'égalité des chances;

→ lutter contre toute forme de harcèlement ou de discrimination, et agir en faveur de l'inclusion et de la diversité;

→ déployer des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes;

→ agir pour favoriser l'emploi et l'insertion des personnes en situation de handicap;

→ engager des actions sociales et solidaires, à travers une politique de mécénat engagée.

Pour en savoir plus sur les engagements du Groupe Bolloré pour lutter contre la discrimination, consultez le site Internet du Groupe Bolloré.

Découvrez plus d'informations sur l'engagement sociétal du Groupe, sur :

deuxiemechance.org

earthtalent.net

foyerjeanbosco.com



GOUVERNANCE



**Agir avec intégrité dans la conduite de nos affaires,
dans le respect des valeurs et des principes partagés par
l'ensemble de nos collaborateurs et de nos parties prenantes.**



Gouvernance de l'entreprise

Le Groupe Bolloré s'inscrit dans une démarche éthique reposant sur des engagements partagés par l'ensemble de ses filiales. Il déploie tous les efforts nécessaires pour instaurer un cadre de gouvernance garantissant des pratiques éthiques et respectueuses des droits humains dans la conduite de ses affaires.

Dans le cadre de sa démarche de conformité, le Groupe Bolloré :

- **condamne** le trafic d'influence, et la corruption, ou tout comportement consistant à offrir, solliciter, accorder des avantages et/ou paiements illicites indus en vue d'obtenir et/ou de conserver un marché, ou tout autre avantage irrégulier;
- **condamne** les pratiques anticoncurrentielles;
- **veille au respect** des programmes de sanctions économiques;
- **lutte** contre l'évasion fiscale;
- **entretien avec les autorités** des relations conformes à sa démarche éthique;
- **diffuse** une information claire et précise;
- **rend compte des mesures** mises en œuvre afin d'assurer la conformité de ses engagements.

Dans le cadre de sa démarche de vigilance, le Groupe Bolloré s'engage à :

- **identifier et prévenir** les atteintes à l'environnement, aux droits humains, et à la santé et à la sécurité des personnes;
- **respecter** les droits fondamentaux des riverains de ses activités;
- **rechercher** constamment une contribution sociétale positive pour ses parties prenantes;
- **veiller** au respect de ces engagements dans sa chaîne de valeur, à travers la mise en œuvre d'une démarche de vigilance appropriée auprès de ses relations commerciales (clients, partenaires, fournisseurs, sous-traitants...);
- **sensibiliser** ses collaborateurs à ces enjeux.

Ces engagements sont exprimés dans le Code de conduite du Groupe Bolloré, qui s'impose à l'ensemble de ses mandataires, collaborateurs et partenaires commerciaux, lesquels se doivent d'agir en toutes circonstances avec intégrité afin de protéger le Groupe.

Le Groupe incite ses parties prenantes à signaler tout manquement au moyen du dispositif prévu à cet effet : alert.bolloré.com

Pour en savoir plus sur les engagements du Groupe Bolloré en matière de respect et de protection des droits humains, consultez le site Internet du Groupe Bolloré.



Champ d'application

Portée et mise en œuvre de la Charte

Les dispositions de la présente Charte **s'appliquent au Groupe Bolloré et à l'ensemble des sociétés filiales**, dans lesquelles il exerce un contrôle majoritaire au sens de la législation française, ainsi qu'**aux salariés de ces filiales**.

Le suivi de la bonne mise en œuvre de la Charte Éthique et RSE dans l'ensemble des entités du Groupe est assuré par la Direction RSE, rattachée à la Direction financière et par plusieurs organes de gouvernance : le Comité éthique-RSE et anticorruption, le Comité des risques, et le Comité d'audit qui valide les grandes orientations stratégiques et les soumet au Conseil d'administration pour approbation.

Cette Charte Éthique et RSE constitue le **socle de la démarche du Groupe Bolloré**, complétée par son Code de conduite, signé par ses collaborateurs, et la déclinaison de politiques, procédures et plans d'action thématiques.

Chaque entité du Groupe s'assurera que **chacun de ses salariés prenne connaissance de ces engagements** via les canaux adaptés.

Cette Charte ne se substitue pas aux dispositions légales, mais a vocation à les **compléter**, sans revêtir un caractère exhaustif. Elle est **communiquée à toute personne appartenant au Groupe**, dès son arrivée, et mise à disposition du public par tout moyen approprié. **Elle fait notamment partie intégrante des règles gouvernant nos relations commerciales.**





Tour Bolloré
31-32, quai de Dion-Bouton
92811 Puteaux Cedex - France
Tél. : +33 (0)1 46 96 44 33
Fax : +33 (0)1 46 96 44 22
www.bollore.com

Direction RSE
rse.groupebollore@bollore.net

Édition 2024.

Crédits photo : photothèques du Groupe Bolloré, droits réservés.
iStock.



Dans le souci du respect de l'environnement, le présent document est réalisé par un imprimeur Imprim'Vert® sur des papiers composés de matériaux issus de forêts bien gérées, certifiées FSC®, et d'autres sources contrôlées.

